

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Comment faire évoluer notre modèle économique pour plus d'équité, de solidarité et de protection de la planète ? Qu'est-ce que cela va changer dans la vie des Français ? Comment la mettre en place au quotidien ?

Bâtir des villes plus désirables

De nouvelles politiques urbaines se mettent progressivement en place pour **freiner l'étalement urbain, rendre les villes durables, agréables à vivre et accessibles à tous.**

Les villes et territoires connaissent déjà de profonds bouleversements qui vont s'intensifier dans les années à venir : changement climatique, transformation numérique, vieillissement de la population, modification de l'offre de transports, etc.

Développer les énergies renouvelables, un atout pour les territoires et notre économie

Développer les énergies renouvelables, c'est développer des filières industrielles exportatrices, créatrices d'emplois et qui maintiennent la vitalité économique des territoires ruraux.

Sur le long terme, **les énergies renouvelables sont la forme d'énergie la plus compétitive.** Les coûts de production photovoltaïque et éolien terrestre devraient encore baisser jusqu'à atteindre environ 50 €/MWh en 2030.

Les soutiens publics apportés par l'État pour soutenir le développement des énergies renouvelables ont permis de créer 80 000 emplois directs, dans la fabrication des équipements, leur maintenance, mais aussi de l'approvisionnement pour le bois énergie.

Les collectivités et territoires engagés dans une démarche de développement des énergies renouvelables se réapproprient les questions d'énergie et mettent en œuvre des solutions concrètes bénéfiques pour l'emploi, le lien social et la protection de leur environnement.

Ce sont des énergies **incontournables pour le futur.**

Le bois énergie est la première ressource renouvelable en France (40 % des énergies renouvelables utilisées). Le chauffage domestique au bois est toujours un secteur dynamique grâce à la modernisation des moyens de chauffage (poêle à bois, poêle à granulés) qui permet à la fois d'améliorer les rendements des appareils et de réduire les impacts sur la qualité de l'air. Le bois est également de plus en plus utilisé pour alimenter de grandes chaufferies industrielles ou alimentant des réseaux de chaleur urbain.

Le bois représente encore un très fort potentiel de développement en France, dans le respect d'une exploitation durable des forêts. De façon plus large, la biomasse permet également de produire d'autres énergies renouvelables comme le biogaz issu de la méthanisation des déchets biodégradables, ou les biocarburants.

Les pompes à chaleur performantes permettent de valoriser la chaleur contenue dans l'air ou le sol pour la transférer dans les logements. Elles représentent aujourd'hui 9 % des énergies renouvelables produites en France. Elles ont un fort potentiel de développement, notamment en substitution des chaudières fioul ou des radiateurs électriques peu performants.

La France dispose du deuxième gisement **éolien** d'Europe (production terrestre et off-shore). L'éolien est aujourd'hui une technologie mature, fiable et compétitive avec un potentiel de développement encore très important en France. Chaque éolienne produit environ autant d'électricité que la consommation de 1500 foyers (hors chauffage, et eau chaude sanitaire). Améliorer son intégration dans les paysages, en s'inspirant des meilleures pratiques, est un enjeu clé pour cette filière, indispensable à la transition énergétique. Plus productif et moins impactant si loin des côtes, l'éolien en mer offre également un fort potentiel de développement.

L'énergie solaire photovoltaïque est disponible partout sur le territoire.

Les installations sont modulaires et peuvent équiper des bâtiments ou constituer de grandes centrales au sol.

Si sa part dans le mix électrique est encore faible, cette filière est dans une dynamique très positive (la puissance installée a doublé ces 5 dernières années) et possède encore un potentiel de développement très important à la fois au sol, préférentiellement sur les terrains délaissés ou en friche, et en toiture. Pour cette filière, les baisses de coût importantes permettent maintenant aux entreprises et aux particuliers d'envisager d'auto-consommer l'électricité produite sur leur toit, leur permettant de réduire leur facture et de s'affranchir des hausses futures du prix de l'électricité.

70 % du parc total est situé au sud de la France métropolitaine où le niveau d'ensoleillement est jusqu'à 35 % supérieur aux régions du nord de la France.

La méthanisation permet de produire du gaz à partir de déchets agricoles ou de biomasse. Cette filière est particulièrement vertueuse puisqu'elle permet à la fois de produire des énergies renouvelables, de valoriser des déchets tout en constituant un amendement organique grâce au retour au sol des digestats, dans une logique d'économie circulaire. Elle constitue également une opportunité de diversification des activités agricoles, notamment pour les éleveurs. Le biogaz ainsi produit pourrait représenter 10 % du gaz en 2030.

La géothermie profonde pour le chauffage urbain est exploitable dans certaines zones favorables, en particulier les bassins parisiens et aquitains. En Île-de-France, elle permet d'alimenter plus de 200 000 équivalents-logements via des réseaux de chaleur en fournissant une chaleur à bas coût.

L'agriculture, un enjeu essentiel

La France produit l'essentiel des aliments qu'elle consomme : 54 % de la surface du pays est dédiée à l'agriculture, dont seulement 6,47 % en « bio » en 2017 (+13 % par rapport à 2016). L'agriculture emploie 854 100 actifs permanents (exploitants, salariés permanents) et l'agriculture bio, 134 500 emplois directs (exploitation agricole, transformation, distribution). Aujourd'hui 12,5 % de l'emploi agricole est dans l'agriculture bio. De 2012 à 2017, l'emploi progresse dans ce secteur de plus 9,5 % par an en moyenne.

Toute la chaîne alimentaire (de la production d'aliments à leur consommation, en passant par leur transformation, leur stockage et leur distribution) génère **¼ des émissions de gaz à effet de serre de la France**, autant que le transport ou le logement ! Notre façon de nous alimenter a donc un impact important sur le [réchauffement de la planète](#).

Le développement d'une agriculture plus intensive, si elle a permis d'accroître les productions vivrières, a contribué à la pollution des sols notamment suite à l'usage intensif d'engrais de synthèse et de produits phytosanitaires pour lutter contre les mauvaises herbes et les parasites. Ces produits peuvent rester dans le sol ou être entraînés par la pluie vers les nappes phréatiques et les rivières, ou être transférés vers les plantes, les animaux et les êtres humains. La diminution de la biodiversité et des matières organiques contenues dans les sols entraîne une baisse de la qualité des sols et donc de moins bonnes récoltes. Pour en savoir plus, consultez notre article sur [les sols, un trésor à préserver](#).

La transition écologique, créatrice d'emplois

La transition écologique crée aujourd'hui de nombreux [emplois partout en France](#). Ce sont pour la plupart des emplois qui ne peuvent pas être délocalisés (par exemple, les métiers de maintenance des éoliennes, des unités de méthanisation, des installations solaires... les métiers de la réparation et du réemploi..., les métiers de la rénovation des bâtiments...).

De nouveaux métiers apparaissent et des métiers déjà existants évoluent pour intégrer une dimension écologique. Les formations initiales et continues évoluent également pour répondre aux besoins de nouvelles compétences. Les formations en vue d'occuper un métier vert sont d'ailleurs très demandées par les jeunes.

Pour les professionnels qui cherchent à faire progresser leurs compétences, plusieurs organismes proposent des formations qualifiantes allant de quelques jours à plusieurs mois.

Mettre en place une fiscalité écologique juste et efficace

La fiscalité environnementale est intéressante à plus d'un titre : elle rend les produits polluants plus chers et donc moins attractifs et peut permettre, grâce à ses recettes, de financer des politiques publiques dédiées à la transition écologique. Par exemple, les redevances perçues par les agences de l'eau sont affectées aux politiques de gestion des ressources en eau et à l'amélioration de leur état écologique et sanitaire. Elle peut permettre également, grâce aux recettes qu'elle génère, de baisser d'autres impôts et charges sur les ménages et les entreprises, et de favoriser ainsi l'activité économique et l'emploi.

La taxe carbone est un moyen pour **faire changer les comportements** en donnant un signal, dans la durée, sur le prix des énergies fossiles, principales responsables du changement climatique.

Mais pour qu'elle soit efficace, il faut que les citoyens, les entreprises aient effectivement les moyens de **changer leur mode de vie/d'action pour économiser l'énergie et passer aux énergies renouvelables** : isoler les bâtiments, se chauffer aux énergies renouvelables, utiliser les transports en commun, acheter un véhicule moins polluant... ces services doivent donc être développés, et une partie des recettes de la taxe carbone peut y contribuer.

Pour que la taxe carbone soit juste, il faut également que ceux qui en ont le plus besoin ne voient pas leur niveau de vie dégradé par l'augmentation des prix, et surtout qu'ils puissent être accompagnés pour abandonner les énergies fossiles. Pour cela des dispositifs d'accompagnement doivent être mis en place (chèque énergie, prime à la conversion des véhicules...).

Le coût de l'inaction coûtera plus cher que la transition énergétique. Aujourd'hui, le prix des énergies fossiles ne tient pas compte des coûts liés aux impacts de la pollution sur la santé, aux coûts des catastrophes climatiques, aux coûts pour adapter les territoires au dérèglement du climat... Ces coûts ne sont pas pris en charge par les pollueurs, mais par la société dans son ensemble (par exemple, la sécurité sociale, les assurances individuelles, l'intervention de l'État dans les cas de catastrophes naturelles...).

De plus, de nombreuses exonérations à la taxe carbone ont été décidées pour certains secteurs d'entreprises (transport routier de marchandises de plus de 7,5 tonnes et de voyageurs, navire de pêche, transport aérien, maritime et fluvial, taxis...) et industries exposées à la concurrence internationale. **Ces exonérations sont justifiées par des raisons économiques** : soutenir des filières, préserver la compétitivité des entreprises. Cependant ces exonérations posent un problème d'équité des efforts demandés au regard des pollutions engendrées par ces secteurs.

À titre d'exemple, des questions se posent sur l'exonération du kérosène alors que l'avion émet jusqu'à 40 fois plus de CO₂ que le train par kilomètre parcouru et par personne transportée. Or, le secteur aérien représente environ 3,5 % des émissions de gaz à effet de serre de la France. Pour les vols internationaux, une taxe supplémentaire ajoutée à celles déjà en vigueur peut poser des problèmes de compétitivité des compagnies aériennes française face à leurs concurrents, et ne peut donc être mise en place que dans un cadre concerté au niveau international. Mais pour les vols intérieurs, la taxe carbone peut être un moyen de renchérir l'avion par rapport au train, en cohérence avec son niveau de pollution.

Il est important de mettre en place des systèmes, adaptés pour chaque secteur permettant de **taxer progressivement les produits les plus polluants**. L'imposition de ces entreprises à la taxe carbone pourrait être accompagnée de dispositifs incitatifs leur permettant de changer de technologie (passage au GNV, à l'hydrogène ou à l'électrique...) et diminuer effectivement leur consommation d'énergies fossiles.

La transition écologique au quotidien, comment faire ?

Reprenre la main sur la consommation

Nous consommons 3 fois plus qu'il y a 60 ans et ce n'est pas sans impact sur la planète. Le modèle de consommation actuel n'est pas durable. Il est pourtant possible de produire et consommer autrement.

De nombreux Français aspirent à consommer différemment, en prenant davantage en compte les bénéfices pour la santé et l'environnement.

Mieux consommer ne signifie pas forcément payer plus cher. De nouvelles pratiques axées sur le partage, l'échange, la réutilisation, le réemploi, la seconde main... permettent au contraire de faire des économies.

Maîtriser ses consommations, ça passe aussi par des gestes simples, accessibles à tous au quotidien.

Choisir une alimentation bonne pour la santé et la planète

Depuis 1960, les ménages consacrent à l'alimentation une part de plus en plus réduite de leurs dépenses : 20 % en 2014 contre 35 % en 1960. En 50 ans, les dépenses alimentaires par habitant ont malgré tout augmenté régulièrement en volume, mais moins rapidement que l'ensemble de la consommation. La composition du panier alimentaire s'est par ailleurs modifiée. La viande, les fruits et légumes, les pains et céréales et les boissons alcoolisées progressent moins vite que les autres produits alimentaires. Ils cèdent notamment du terrain aux produits transformés et aux plats préparés. La baisse du temps consacré à la cuisine contribue aussi à changer les pratiques alimentaires.

Pour les ménages les plus modestes, les dépenses d'alimentation restent une question essentielle, souvent problématique quant au choix des produits. Leur panier comporte davantage de pain et céréales, mais moins de poisson, de fruits, et légèrement moins de viande.

Pour préserver la santé et la planète sans peser, nous vous recommandons de :

- **Privilégier les fruits et légumes frais de saison.** Les produits de saison ne sont généralement pas produits sous serres chauffées puisqu'ils bénéficient des conditions météorologiques qui leur conviennent. Les produits locaux ne sont pas transportés sur de longues distances (transports intercontinentaux). Ils restent donc généralement à des prix plus abordables que les produits hors saison, et surtout, ils ont plus de goût !
- **Choisir dès que possible des produits issus de l'agriculture biologique** pour favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement, du bien-être animal et du sol. Découvrez les labels environnementaux recommandés par l'ADEME sur le café, le vin, la viande de bœuf, les fruits & légumes (lien vers page logos). Ces labels sont disponibles dans une large gamme de prix.
- **Augmenter la part des céréales, des légumes secs, des fruits et légumes** qui apportent de nombreux nutriments et des protéines. Ils ont également l'avantage d'être peu chers par rapport aux produits animaux (viande, fromage...).
- **Consommer moins de viande et de poisson** pour privilégier la qualité et les produits locaux. Ainsi, à budget constant, il est possible d'acheter des viandes issues de filières plus durables.
- **Acheter des produits à date de péremption proche quand vous êtes sûr de pouvoir les consommer à temps.** Souvent vendus à des prix réduits, ces aliments restent tout aussi bons à déguster. De nombreuses applis vous aident à repérer les lieux de vente autour de chez vous.
- **Veiller à ne pas gaspiller la nourriture.** A la maison, c'est 30 kg de nourriture par personne qui est jetée par an, dont 7 kg de produits encore emballés. Et cela coûte :

100 euros par personne et par an. Et, pour les repas pris à l'extérieur, c'est 20 kg d'aliments gaspillés par personne et par an. En restauration collective, 100 à 170 grammes de nourriture sont gaspillés par personne à chaque repas.

Rénover son logement pour plus de confort et d'économies

En France, 3 millions de ménages modestes consacrent plus de 8 % de leurs revenus à se chauffer. Et 15 % des ménages affirment avoir froid l'hiver. Une maison confortable avec des factures modérées, c'est possible grâce à la rénovation énergétique. 74 % des ménages ayant réalisé des rénovations performantes observent très vite une baisse de leurs dépenses énergétiques. Et 94 % des ménages ayant fait une rénovation performante disent que leur confort thermique s'est amélioré.

Vous pouvez aussi bénéficier des conseils gratuits et personnalisés des 600 conseillers en rénovation énergétique du réseau FAIRE.

Pour ne plus dépendre des fluctuations de prix des énergies fossiles, envisagez d'installer des énergies renouvelables chez vous : poêle à bois, chauffe-eau thermodynamique, chauffe-eau solaire, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques...

Les aides apportées par l'État visent à réduire le surcoût de ces équipements qui permettent ensuite de produire une énergie moins chère que les systèmes conventionnels.

Soutenir les énergies renouvelables, c'est aussi possible en choisissant une offre d'électricité verte.

Se déplacer autrement

Alors que les 3/4 des trajets domicile-travail se font seul en voiture, nous sommes confrontés à un trafic routier saturé aux heures de pointe, à des prix des carburants fluctuants et à la pollution de l'air. Notre santé est en jeu. On estime que **la pollution de l'air est responsable de 48 000 décès prématurés par an dans notre pays.**

Aujourd'hui de nouvelles façons de se déplacer émergent et séduisent de plus en plus de Français : covoiturage, transport à la demande avec les taxis ruraux, autopartage, véhicules en libre-service... Ces modes de déplacements permettent de faire des économies, par exemple, faire du covoiturage deux jours par semaine permet de réduire le montant de sa facture de carburant d'un quart.

Les façons de se déplacer moins polluantes sont encouragées : les salariés qui se rendent au travail à vélo peuvent bénéficier d'une indemnité kilométrique vélo.

Passer à un véhicule (neuf ou d'occasion) plus propre et moins coûteux à l'usage est possible, grâce à la prime à la conversion (jusqu'à 5000 € d'aide). Par exemple, remplacer une voiture qui consomme plus de 7 litres aux 100 km (plus de la moitié des voitures françaises) par une voiture qui consomme 5 litres aux 100 km permet de réduire de 30 % sa facture de carburant. Un bonus est accordé pour l'achat d'un véhicule bien classé sur l'étiquette énergie.